

# FICHE D'INSCRIPTION

## Abonnements



### ARCHIPEL Espace Eau et Loisirs

Titre : M.  Mme   
Nom : .....  
Prénom : .....  
Deuxième Prénom (obligatoire) : .....

Cadre réservé à l'administration

Fiche rentrée le : .....

### Abonnements :

		GRAND PASS 	HORS GRAND PASS 
10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	Adulte	<input type="checkbox"/> 25,20 €	<input type="checkbox"/> 37,80 €
10 entrées <input type="checkbox"/> ou 20h <input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<input type="checkbox"/> 20,40 €	<input type="checkbox"/> 30,60 €
20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	Adulte	<input type="checkbox"/> 47,60 €	<input type="checkbox"/> 71,40 €
20 entrées <input type="checkbox"/> ou 40h <input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<input type="checkbox"/> 38,50 €	<input type="checkbox"/> 57,75 €
40 entrées <input type="checkbox"/> ou 80h <input type="checkbox"/>	Adulte	<input type="checkbox"/> 78,40 €	<input type="checkbox"/> 117,60 €
40 entrées <input type="checkbox"/> ou 80h <input type="checkbox"/>	Tarif réduit	<input type="checkbox"/> 63,40 €	<input type="checkbox"/> 95,10 €

Les abonnements horaires sont individuels et ne peuvent valider que le passage que d'une seule personne sur une tranche horaire.

Les cartes 10, 20 et 40 entrées ne sont pas individuelles et permettent de valider plusieurs entrées les unes à la suite des autres.

Les abonnements « Espace Eau et Loisirs Archipel » ne permettent pas l'accès au Complexe Aqualudique DIVONEO

### Coordonnées utilisateur

Sexe : H.  F.  Né le : ...../...../..... (Présenter une pièce d'identité)

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Email : .....

Tél. 1 portable : .....

Lien de parenté : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : ..... Email : .....

Tel. 1 portable : ..... Tel.2 domicile ou professionnel : .....

Je soussigné(e) ..... certifie avoir pris connaissance et accepter les conditions générales d'abonnement à l'Espace Eau et Loisirs ARCHIPEL (voir au dos).

Je n'accepte pas de recevoir des informations concernant les piscines du Grand Cahors.

#### ÉLÉMENTS À FOURNIR POUR INSCRIPTION :

- Carte Grand Pass (ou justificatif de domicile)
- Fiche individuelle complétée et signée
- Justificatif(s) ouvrant droit aux Tarifs réduits (Carte étudiante, Domiciliation, Livret de famille...)

Fait à : ..... Le : .....  
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

# CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION

Les abonnements se font directement à l'accueil de l'Espace Eau et Loisir Archipel aux horaires d'ouverture au public de celui-ci. Après validation des données personnelles et le contrôle des pièces justificatives, vous devrez procéder au paiement du prix de l'abonnement et éventuellement de la carte Grand bain (carte de gestion contrôle d'accès) en espèces, chèque bancaire, carte de paiement ou Chèques-vacances (faire l'appoint). Votre abonnement démarre à l'encaissement des sommes dues et est valable 2 ans.

## CONDITIONS D'UTILISATION

Les abonnements « Archipel » ne permettent pas l'accès à « Divoneo ».

Les abonnements horaires sont individuels et ne peuvent valider que le passage que d'une seule personne sur une tranche horaire. Les cartes 10, 20 et 40 entrées ne sont pas individuelles et permettent de valider plusieurs entrées les unes à la suite des autres.

## MODIFICATION / ANNULATION / INTERRUPTION DE PROGRAMME

Le GRAND CAHORS ne procédera à aucun remboursement ou prolongement pour toutes les interruptions planifiées (arrêt technique obligatoire, manifestations et/ou compétitions...) ou imprévues en cas de force majeure (cause extérieure, imprévisible et irrésistible).

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT

Votre **Espace Eau et Loisir Archipel** est règlementé et suppose le strict respect du règlement intérieur de l'équipement approuvé par délibération du Conseil communautaire. Celui-ci est porté à la connaissance de tous par voie d'affichage dans le hall d'entrée de la piscine d'été.

A défaut, le GRAND CAHORS se réserve le droit d'exclure à tout moment, provisoirement ou définitivement, sans remboursement des frais engagés, une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité et/ou l'hygiène des usagers (Cf. article sur la résiliation de la direction)

## SUSPENSION ET RÉSILIATION

### AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE, LES DROITS D'ENTRÉE RESTENT ACQUIS

#### Suspension et résiliation à la demande de l'utilisateur :

Seul, l'utilisateur, voulant suspendre ou résilier, pour cause tenant à son état de santé ou à ses activités professionnelles, la prestation souscrite, devra en faire la demande par courrier accompagné des justificatifs permettant d'établir le caractère réel et sérieux de la demande donnant droit à un remboursement.

La suspension sera étudiée par la direction du service des sports du GRAND CAHORS qui accordera un report éventuel de l'abonnement, cette décision sera transmise par courrier.

#### Suspension et résiliation à l'initiative de la direction :

L'abonnement souscrit par l'utilisateur pourra être résilié de plein droit par la Direction immédiatement après constat par 2 membres du personnel du GRAND CAHORS ou par un membre du personnel du GRAND CAHORS et 2 usagers pour les motifs suivants :

- En cas de non respect du règlement intérieur de l'établissement
- En cas d'attitude agressive ou contraire aux bonnes mœurs
- En cas de prêt à un tiers de sa carte (Abonnement saison et mensuel)

Cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier avec A/R. Toute résiliation entraînera l'interdiction d'accès à l'utilisateur.

## SÉCURITÉ ET HYGIÈNE

Le GRAND CAHORS se réserve le droit de prendre ou d'imposer toute mesure qui serait nécessaire pour garantir la sécurité de ses usagers et les conditions d'hygiène.

## ASSURANCES

Le GRAND CAHORS est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile, celle de son personnel et de son encadrement. Sa responsabilité ne pourra être recherchée en cas d'accident résultant de l'inobservation des consignes de sécurité telles que stipulées au règlement intérieur, le non respect de recommandations données par le personnel ou de l'utilisation inappropriée des installations et du matériel.

## INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies font l'objet d'une saisie informatique destinée au traitement, par nos services, de votre inscription, ainsi que la mise à jour de notre base de données mailings.

Les destinataires des données sont la direction du service des sports et le personnel d'accueil des piscines. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.